

Vendredi 9 décembre 2022

## Le Vallon des Hautes Douces préservé grâce au soutien de la Ville de Marseille

Depuis plusieurs mois, la Ville de Marseille étudie avec la Safer les modalités de protection des terres agricoles du Vallon des Hautes Douces, situé dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Marseille.

Grâce au projet agricole ambitieux porté par la Ville pour ce site et à son soutien financier à l'opération, la Safer a utilisé le 9 décembre son droit de substitution, suite à la vente aux enchères du 10 novembre dernier.

**La Safer va donc acquérir les 9 hectares du Vallon des Hautes Douces.**

***“Je me réjouis de la protection définitive du Vallon des Hautes Douces. C’est une victoire pour la Ville. Nous y porterons un projet dédié à l’agriculture urbaine, à l’agro-écologie et à l’alimentation durable, tourné vers les consommateurs marseillais. Nous souhaitons faire de Marseille une ville plus verte, une ville qui protège ses espaces naturels et ses terres agricoles au service des habitants.”***  
**Benoît Payan, maire de Marseille**

Des discussions ont démarré avec les collectivités locales, l’association Terres de lien et la Chambre d’agriculture notamment afin d’imaginer les modalités des installations de futurs agriculteurs et les débouchés associés, afin de créer des circuits courts utiles au territoire de Marseille.

**Le projet du Vallon des Hautes Douces sera l’un des projets portés dans le “Contrat de ville climatique” qui sera soumis à la Commission européenne au 1<sup>er</sup> semestre 2023, dans le cadre des 100 Villes vers la neutralité carbone en 2030.**